



### Wickramasingam Kirthana

Prise de position du conseiller d'Etat Didier Castella au sujet de la professionnalisation du Conseil communal de la Ville de Bulle

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

11.01.19

DIAF

### Dépôt

Monsieur le Conseiller d'Etat Didier Castella, en charge de la Direction des Institutions de notre canton et donc ministre de tutelle des communes, a pris position contre la professionnalisation du Conseil communal de Bulle à deux reprises cette semaine : lors de son intervention dans l'émission « *Mise au point* » dimanche soir et dans une interview de « *La Liberté* » du 8 janvier. Cette prise de position met clairement à mal son devoir de réserve en tant qu'autorité de surveillance des communes. Il franchit à mon sens une ligne rouge. Même l'exécutif bullois ne participe pas à la campagne afin de laisser le législatif et la population débattre et décider lors de la votation.

Sur le fond, il donne clairement un signal négatif pour l'avenir de nos communes. Le système de milice a fait et fait certes encore ses preuves. Cependant, lorsqu'un Conseil communal doit organiser la vie de près de 23'000 habitantes et habitants et gérer un budget d'environ 130 millions, la professionnalisation de l'exécutif doit faire partie des réflexions. A l'heure où le Directeur de la DIAF prône la fusion des communes, il est inquiétant de voir celui-ci remettre en cause la proposition de professionnalisation qui permettrait à ces dernières de mieux fonctionner selon les contextes. La professionnalisation, dans des communes plus importantes, doit impérativement rester une piste à suivre et même à conseiller.

Je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quelles sont les règles de communication des membres du Conseil d'Etat ?
2. Un membre du Conseil d'Etat peut-il intervenir à titre personnel pour donner son avis dans une affaire en cours qui n'est pas de sa compétence sans engager le Conseil d'Etat ?
3. Lorsqu'un conseiller d'Etat prend la parole, n'engage-t-il pas le Conseil d'Etat ?
4. L'autonomie communale fait partie intégrante du fonctionnement de nos institutions et elle n'est clairement pas respectée par le conseiller d'Etat Didier Castella. Comment le Conseil d'Etat analyse-t-il cette situation ?
5. Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il face à cette ingérence dans la gestion des communes fribourgeoises ?
6. Comment le conseiller d'Etat en charge de nos institutions peut-il se permettre d'affirmer que l'avis du Conseil communal doit primer sur celui du Conseil général, alors que ce dernier est l'organe suprême d'une commune ?
7. En lieu et place de donner un avis inadéquat et en violation de son devoir de réserve sur le sujet, le Conseil d'Etat ne devrait-il pas envisager de modifier la loi sur les communes et prévoir la professionnalisation, facultative ou non, dès un certain nombre d'habitants, à l'instar de ce qui est prévu pour la mise en place des conseils généraux ?

8. Le Conseil d'Etat va-t-il s'immiscer dorénavant dans les affaires communales ?
9. Le Directeur de la DIAF va-t-il dorénavant donner son avis lorsqu'une commune votera sur la création d'un Conseil général alors que l'exécutif n'y est pas favorable ?
10. Le conseiller d'Etat Didier Castella aurait-il aussi fait part de son opposition à la professionnalisation si le PLR y avait été favorable ? N'y a-t-il pas, dans ce cas, confusion entre son ancien rôle de président de parti et le rôle de conseiller d'Etat ?
11. Pourquoi le Directeur de la DIAF se permet-il de donner son avis alors que le Conseil communal de Bulle lui-même respecte parfaitement son devoir de réserve ?
12. Les édiles professionnels de notre canton, Conseil d'Etat, préfets, Conseil communal de Fribourg, sont-ils à ce point déconnectés de la réalité, pour reprendre les propos du conseiller d'Etat Castella ?
13. Le conseiller d'Etat Castella souhaite-il un Conseil d'Etat et des préfets de milice, pour éviter des déconnexions de la réalité et des mouvements de gilets jaunes dans le canton de Fribourg ?
14. Qu'en est-il de la collégialité du Conseil d'Etat sur ce sujet ?

—